



Avis à tiers Détendeur émanant d'une entreprise privée

Par **NICKYDEL**, le **23/04/2015** à **14:35**

Bonjour,

Etant gérante de société avec mon mari, il y a peu nous avons reçu un ATD émanant de la Société DHL, qui n'a pas été suivi des faits car note compte société ne permettait pas d'honorer le règlement de la créance.

J'étais convaincue que seul l'Etat ou les services publics en général avaient le droit de recourir à cette procédure pour recouvrer leur dû.

Pouvez-vous m'éclairer sur ces procédures, cela fait plus de 15 ans que je suis en Société et je n'ai jamais eu à faire à ce genre de situation (pour une société telle que DHL).

merci pour vos réponses